

Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?

Fiche

Le développement dynamique des transactions internationales depuis 1950 s'est accompagné d'une transformation profonde des logiques de l'échange et de la répartition mondiale des activités à travers l'essor des entreprises multinationales. Mais le retour récent des crises a conduit à une résurgence des réflexes protectionnistes et à une recherche effrénée des avantages de la compétitivité. L'ensemble de ces transformations a profondément modifié la hiérarchie de la puissance économique entre les régions du monde, faisant émerger de nouveaux partenaires.

1. Les grandes tendances de l'évolution des échanges internationaux

- Sur les cinquante dernières années, le commerce international a progressé plus rapidement que la production mondiale de biens et services, ce qui signifie que le degré d'ouverture des économies a augmenté. D'autre part, l'ensemble des pays participant significativement à l'échange s'est élargi à des partenaires plus divers, notamment les grands pays émergents (Chine, Brésil, Inde). Dans la structure des échanges, la part des produits manufacturés s'est accrue, alors que la part des produits de base (produits miniers et agricoles) a régressé.
- Dans le même temps, les échanges de services ont considérablement progressé. Par ailleurs, les échanges « intra-branche » (échanges croisés de produits appartenant à la même branche productive) se sont fortement développés. Ces évolutions ont notamment été rendues possibles par la très forte diminution des coûts de transport des marchandises et des communications, résultat d'innovations importantes dans ces domaines.
- Cependant, la « cartographie » des échanges commerciaux montre, d'une part, l'importance du commerce entre les pôles de la Triade (Amérique du Nord, Europe occidentale, Asie), d'autre part, la persistance, voire le renforcement, du commerce intra-zone : par exemple 70 % des exportations de l'Europe, en 2011, ont eu pour pays destinataire un pays européen. Le grand absent de ces échanges reste le continent africain, qui n'a représenté, en 2011, que 3 % des exportations mondiales.

Exercice n°1

2. Les théories de l'échange international : libre-échange ou protectionnisme ?

- Le libre-échange caractérise une situation dans laquelle les échanges extérieurs d'un

pays (exportations et importations) ne sont pas entravés, alors que le protectionnisme désigne une situation dans laquelle un pays se protège de la concurrence étrangère en limitant, par différents moyens, ses importations.

- La théorie des avantages comparatifs, énoncée au début du XIX^e siècle par l'économiste britannique D. Ricardo, soutient que tout pays a intérêt à se spécialiser dans les productions pour lesquelles il dispose de l'avantage comparatif le plus élevé, ou pour lesquelles son désavantage comparatif est le plus faible (par rapport aux autres pays et par rapport aux autres productions). Concrètement, cela revient à dire que la spécialisation de chaque pays doit se faire sur les secteurs où la productivité du travail est la plus élevée.
- L'application de ce principe à l'ensemble des pays partenaires de l'échange conduit à une division internationale du travail, une répartition optimale des activités productives au niveau mondial. S'appuyant sur la logique ricardienne, le théorème HOS (du nom de ses trois auteurs, Heckscher, Ohlin, Samuelson) met en avant la plus ou moins grande disponibilité des facteurs de production (travail et capital) dont bénéficie chaque pays pour fonder cette DIT sur la « dotation factorielle » la plus favorable. Ainsi, un pays où le facteur travail est abondant doit se spécialiser sur les productions intensives en travail (et inversement pour le capital).
- Face à ces théories favorables au libre-échange, d'autres analyses préconisent des politiques de protectionnisme légitimées, selon leurs auteurs (par exemple l'Allemand F. List au milieu du XIX^e siècle) par la nécessité de protéger les industries naissantes, encore trop fragiles pour résister à la concurrence des pays plus développés (« protectionnisme éducateur »). Le courant protectionniste a retrouvé, ces dernières années, une certaine audience chez les économistes et dans l'opinion publique en raison des effets parfois dévastateurs, en termes d'emplois, de l'ouverture des frontières aux pays à bas salaires dans le contexte général de la mondialisation. Enfin, le courant d'analyse tiers-mondiste considère que l'asymétrie des relations de pouvoir entre les pays du Nord et les pays du Sud conduit le commerce international à devenir le support d'un échange inégal, dans lequel les pays pauvres subissent une dégradation de leurs termes de l'échange. Ce qui signifie qu'ils vendent leurs marchandises (souvent des produits de base) à des conditions de prix de moins en moins avantageuses par rapport aux prix auxquels ils achètent les produits manufacturés des pays les plus développés (biens industriels de consommation, machines et technologies).
- Le débat théorique entre libre-échange et protectionnisme est aujourd'hui confronté à la réalité des déséquilibres du commerce mondial. Les arguments libre-échangistes insistent sur le « gain à l'échange » qu'engendrerait la répartition optimale des activités issue de la spécialisation : baisse des coûts de production, baisse des prix permettant la diffusion de masse auprès de consommateurs de produits bénéficiant des économies d'échelle, dans un contexte de diminution des prix du transport des marchandises et des services.
- À l'inverse, le protectionnisme, en mettant les économies à l'abri de la concurrence, freinerait la modernisation des modes de production et renchérirait les prix des biens et

services en même temps qu'il ralentirait la diffusion du progrès technique. Mais les opposants au libre-échange font remarquer l'extrême hétérogénéité des conditions de production d'un bout à l'autre de la planète : les niveaux de salaires, les systèmes de protection sociale et les contraintes écologiques pesant sur les entreprises sont incomparables entre les pays les plus développés, les pays émergents et les pays en développement. La concurrence entre les appareils productifs est donc à ce point faussée que la division internationale du travail se transforme en un outil de désindustrialisation des pays développés et de destruction de leurs emplois.

Exercice n°2

3. Caractéristiques et conditions de la mondialisation

- Le processus d'internationalisation des économies, qualifié désormais de « mondialisation », s'est accéléré depuis quatre décennies environ et se décline aujourd'hui sous trois aspects essentiels :
 - l'internationalisation des échanges de biens et services, avec l'ouverture des frontières et la diminution des obstacles aux échanges ;
 - l'internationalisation de la production et la mise en place d'une décomposition internationale des processus productifs ;
 - la globalisation financière liée à la libéralisation internationale des mouvements de capitaux.
- Au cœur de ce processus de mondialisation se trouvent les entreprises transnationales (ou multinationales), opérant désormais à l'échelle du monde. Beaucoup d'entre elles ont développé des stratégies de délocalisation de leurs sites traditionnels de production en s'appuyant sur la recherche d'un avantage de coût (souvent de coût du travail). Cela les a conduites, à travers les délocalisations, à mettre en place une décomposition internationale des processus productifs (DIPP), qui fait éclater le processus de fabrication d'un produit complexe entre plusieurs sites de production, en jouant sur la spécialisation fine et l'avantage comparatif de chaque site. Elles intègrent souvent à ces stratégies des procédures d'externalisation de certains segments de la chaîne d'activité vers des sous-traitants locaux produisant à bas coûts.
- La mondialisation s'est par ailleurs opérée dans un cadre institutionnel renouvelé : après les multiples accords du GATT visant à l'abaissement des barrières tarifaires entre 1947 et 1995, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a la responsabilité des grandes négociations commerciales en faveur du libre-échange, étant dotée d'un pouvoir d'arbitrage et de sanctions à travers l'Organe de règlement des différends (ORD).

Exercice n°4

4. Commerce international et compétitivité : des enjeux renouvelés

- La traditionnelle logique ricardienne de la spécialisation et de la complémentarité dans l'échange est aujourd'hui prise en défaut et partiellement démentie par les faits. Une part importante du commerce mondial est constituée par des échanges « intra-branche », concernant les mêmes catégories de produits : la France vend et achète des voitures à l'Allemagne ou l'Italie, par exemple. Il n'y a donc pas réellement de spécialisation. Ici, la compétitivité s'appuie non sur la recherche d'un avantage de prix (compétitivité-prix) mais sur d'autres critères de compétitivité (diversité, qualité, innovation, image de marque, etc.), c'est-à-dire sur un avantage de compétitivité hors prix, appelée aussi « compétitivité structurelle ».
- Par ailleurs, la compétitivité peut aussi être améliorée, de manière artificielle, par une variation à la baisse du taux de change de la monnaie nationale : le prix international des exportations diminue, alors que les importations se renchérissent, ce qui peut conduire à une amélioration du solde commercial. Le taux de change de la monnaie chinoise, le yuan, par rapport au dollar, est ainsi volontairement sous-évalué depuis des années, ce qui favorise les exportations de la Chine vers le reste du monde.
- Enfin, il faut noter qu'une part importante des échanges internationaux de biens et services est constituée de ce qu'on appelle le commerce « intra-firme », c'est-à-dire d'échanges entre les filiales d'une même firme multinationale (notamment dans le cadre de la DIPP). L'intérêt de ce type d'échanges est, pour les firmes concernées, de pouvoir, à travers les procédures de facturation interne, faire apparaître les marges de profit dans les pays accordant les régimes de fiscalité sur les bénéfices les plus avantageux (c'est-à-dire les plus bas).

5. Conclusion : des gagnants et des perdants

Le prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz, tout en étant globalement favorable aux principes du libre-échange, reconnaît, dans *La Grande Désillusion*, que les conditions dans lesquelles s'est opérée la mondialisation économique conduit à distinguer des gagnants et des perdants. Contrairement à l'optimisme ricardien du « jeu à somme positive » pour tous les participants, certaines économies ont souffert et souffrent encore de la mise en concurrence brutale de leur appareil productif avec des pays bénéficiant d'avantages décisifs. D'autres encore restent largement en dehors du jeu de l'échange. Peut-être peut-on espérer qu'à long terme l'échange favorise l'homogénéisation des niveaux de développement et permette des relations plus harmonieuses. Force est de constater que ce n'est pas encore le cas.

Notions clés

- Échanges intra-branche.
- Commerce intra-zone.
- Avantages comparatifs.
- Division internationale du travail.
- Protectionnisme éducateur.

- Échange inégal.
- Décomposition internationale des processus productifs.
- Compétitivité structurelle.
- Compétitivité-prix.

© 2000-2019, rue des écoles